



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction générale de l'Aviation civile

Paris, le 13 juillet 2021

*Direction de la sécurité de l'Aviation civile
Direction des personnels navigants
Pôle Examens*

AIRWAYS AVIATION ACADEMY - ESMA
Aéroport de Montpellier Fréjorgues
34130 MAUGUIO

Nos réf. : 21-147/DSAC/PN

A l'attention de Madame SAUVETERRE Laurence

Affaire suivie par : Marie-Céleste BICHO
marie-Céleste.bicho@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 01 58 09 46 66 -


OBJET : RENOUVELLEMENT DE L'AGRÉMENT CENTRE EXAMENS CCA

Madame,

Veuillez trouver ci-joint la décision N° 21-148 du 13 juillet 2021 portant agrément de vos installations et matériels associés pour le passage des examens pratiques de l'examen du Certificat de Membre d'Équipage de Cabine, pour une durée allant du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2023.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

L'adjointe au chef du pôle examens


Anne SÉRÉ

PJ : 1 décision